CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14609** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2026**

ÉDITÉ LE **27/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/10/2006
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **491 205 548 00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3423210
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 140745059
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 140745059
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **AUBRY CHAUFFAGE**

34 RUE TRAVERSIERE BEAUFILS
72100 LE MANS

Téléphone : 02 43 84 12 55 **Fax :** 02 43 85 31 66
Portable : 06 22 06 71 22

Site Internet : http://www.aubry-chauffage.com
E-mail : martialaubry@aol.com

Responsabilité légale :
AUBRY MARTIAL GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	16/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/09/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/09/2023
o Chaudière bois	23/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/09/2023
o Ventilation mécanique	20/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.